

# La controverse après l'émotion dans le Cirque de la Solitude

Deux ans après la catastrophe qui coûta la vie à 7 randonneurs, l'arrêté d'interdiction du site des Cascittoni oppose aujourd'hui les professionnels et les pouvoirs publics. Rayé de la carte du GR 20, le mythe du Cirque résiste encore et toujours

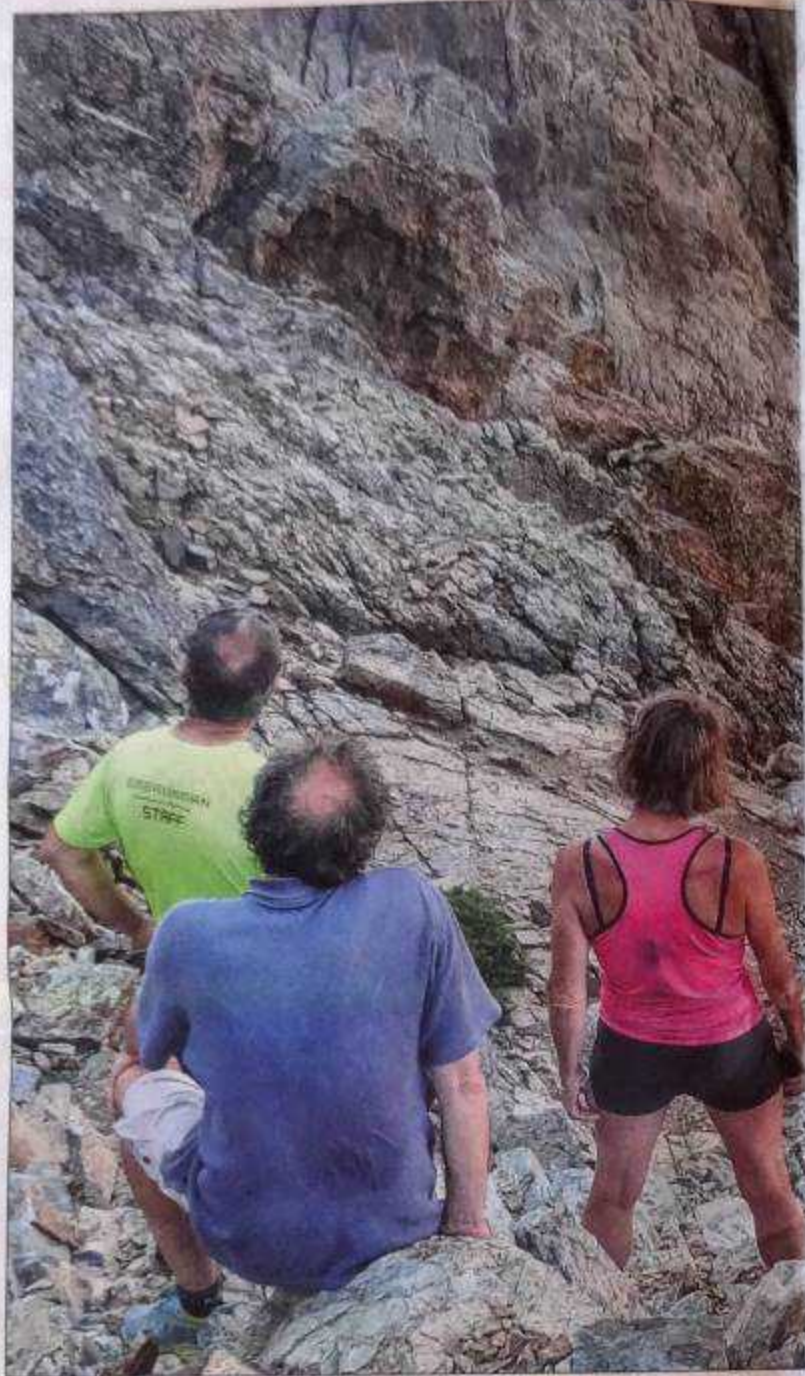
Le drame le plus terrible de l'histoire du GR 20 aura jeté un voile de deuil sur la montagne tout en ouvrant un long feuilleton qui ne veut toujours pas écrire le mot fin. Comme un long procès dont le Cirque de la Solitude, ce condamné qui éprouve un par un tous ces recours, se bat pour éviter la perpétuité. Fermé à la circulation des randonneurs juste après la coulée meurtrière, définitivement banni d'un GR 20 après en avoir été le juge de paix durant près d'un demi-siècle, délesté des équipements par lesquels il tendait la main au marcheur sur ses passages les plus délicats, le site des Cascittoni n'est plus suspendu qu'à son recours en grâce. Pour exister encore, mais comme le seul entonnoir minéral d'altitude définitivement rendu à la montagne sauvage, ouvert aux seuls randonneurs aussi curieux que téméraires, prompts à s'engager là où le grand chemin s'est écarté à jamais. Mais pour l'heure, c'est un peu comme s'il n'existait plus. L'arrêté d'interdiction du site, pris dès le lendemain de la catastrophe, n'a toujours pas été levé. Le préfet vient de le confirmer (voir notre édition du mercredi 5 juillet). Les conclusions d'une expertise géologique peu rassurante font toujours autorité. Ce lieu mythique sous cloche pose aujourd'hui problème aux montagnards, en particulier les professionnels confrontés à la demande. Car le Cirque attire encore et toujours. Compréhensifs pendant ces deux dernières années, accompagnateurs, guides et autres responsables de sociétés spécialisées dans la randonnée manifestent leur étonnement dans une lettre ouverte adressée à l'autorité préfectorale. "Le maintien de l'arrêté d'interdiction n'a aucun fondement. Seul l'émotionnel semble le dicter, considèrent les professionnels du massif, signataires du document. Traverser les Cascittoni n'est pas plus dangereux que d'accéder, par leurs voies normales, aux sommets de la Punta Minuta, du Capu Larghja, du Monte Cintu, pour ne citer que ces sommets. Les couloirs d'accès aux cols à proximité des Cascittoni sont soumis aux mêmes conditions. Interdire les Cascittoni, c'est interdire, demain, tout secteur, en montagne ou ailleurs, où un drame s'est joué. C'est la politique du parapluie que chacun ouvre à tout moment, et de plus en plus, pour toute chose."

les risques, mais aussi les caractéristiques d'un site qui n'est plus accessible à "Monsieur tout le monde", les montagnards répliquent en évoquant l'espace de liberté que doit rester la montagne, où le risque fait partie du décor. Côté service de secours spécialisé, la position est forcément moins tranchée, mais... "Il y a eu cette tragédie, on ne peut l'oublier. Pourtant, on ne peut pas dire qu'au-delà, on a fait beaucoup de secours dans le Cirque, confie le major Patrice Bonissone, adjoint au commandant du Peloton de gendarmerie de haute montagne. Ce qu'il y a de mieux à faire, à mon sens, c'est de faire connaître le site tel qu'il se présente aujourd'hui: un site non aseptisé de la montagne corse, où la nature reprend ses droits." Communiquer sur le Cirque, considérant, qu'il demeure attractif, mais insister sur le fait que, ne figurant plus sur le GR 20, le danger y est désormais encore plus grand. Telle serait la marche à suivre aux yeux des secouristes, lesquels mettent volontiers en exergue une approche de la problématique diamétralement opposée par rapport au massif alpin. Là où la culture montagnarde fait visiblement toute la différence.

Conseiller technique départemental du Groupe montagne des pompiers de Haute-Corse, Laurent Acquaviva attire l'attention sur un site emblématique. "Sur la face est des Drus, en Haute-Savoie, un gigantesque éboulement a eu lieu il y a 4 ou 5 ans. Il n'y avait pas eu de victimes, mais c'est un site très connu et très fréquenté. Il n'a jamais été question de le fermer pour autant."

Dans l'optique d'une solution au problème du Cirque, le regard sur ces autres massifs n'est pas négligé. D'aucuns le jugent même primordial à l'heure où, malgré le blocage d'un arrêté d'interdiction, la montée au créneau des professionnels invite à la concertation.

En attendant, ils sont nombreux, quoi qu'il en soit, à braver l'interdit. Seuls les professionnels s'abstiennent, conscients de leur responsabilité en cas d'accident dans l'entonnoir minéral mis très officiellement à l'index comme le cirque de tous les dangers. Un accompagnateur nous a pourtant fait part de ses réserves sur le nouveau tracé du GR20 sur lequel le randonneur est aujourd'hui orienté. "Si un jour de mauvais temps, j'ai une fenêtre météo à la tête d'un groupe, à choisir, j'opte pour le cirque. Car à la Pointe des Eboulis, à 2600 m, s'il y a 60 randonneurs quand la foudre frappe, c'est 60 morts garantis."



NOËL KRUSLIN



Jusqu'aux abords, mais pas au-delà... L'arrêté d'interdiction est toujours de mise pour les randonneurs dans le Cirque de la Solitude. Une mesure qui ne satisfait pas tout le monde. /PHOTO N.K.

**10 juin 2015**  
Une gigantesque coulée se déverse dans le Cirque de la Solitude. 7 randonneurs sont tués, 3 autres échappèrent à la mort.

**11 juin 2015**  
Un arrêté du maire de Mansu interdit la fréquentation du Cirque. Quelques jours plus tard, pour assurer la continuité du GR 20, une variante est ouverte par le Parc naturel régional de Corse. Par la face nord du Cintu, elle franchit le site de la Pointe des Eboulis, à 2600 m d'altitude.

**15 août 2015**  
Les recherches des victimes prennent fin dans le Cirque, avec la découverte du dernier corps.

**Novembre 2015**  
Une inspection destinée à une expertise géologique confirme le danger de chutes de pierres sur le site.

**Mars 2016**  
La variante devient le tracé officiel du GR 20. La traversée des Cascittoni ne fait plus partie de l'itinéraire. Le site sera par la suite débalisé et déséquipé.

**10 juin 2016**  
Une stèle est inaugurée à Mansu à l'occasion d'une cérémonie hommage, en présence des rescapés de la catastrophe et des familles des victimes.

**3 juillet 2017**  
Le préfet de Haute-Corse confirme dans un communiqué, que l'interdiction de fréquentation du site est maintenue, en accord avec les communes concernées.

**Jedi 6 juillet 2017**  
Les professionnels de la montagne réagissent pour faire part de leur incompréhension face à cette décision, et réclament la tenue d'une table ronde.

"Il faut faire savoir que là-haut, la nature a désormais repris ses droits"

Là où le pouvoir public fait valoir, non seulement

## "Il faut avant tout faire œuvre de pédagogie"

Guide de haute montagne de formation, responsable du pôle politique sportive à la Direction régionale de la jeunesse et des sports, Thierry Olive s'est efforcé d'éclairer un contexte particulier, au service des décideurs. (1)

**Quelle a été votre niveau d'intervention dans le dossier du Cirque de la Solitude ?**

Sur la base de l'une des prérogatives de la DRJS, pour que les terrains de jeu et les espaces du sport nature puissent rester ouverts à la pratique en toute sécurité. Dès lors, il n'est pas question que l'on laisse des gens s'exposer à des situations compliquées sur des sites où il y a danger. Le dernier cas à partir duquel nous sommes intervenus, c'était au niveau du Monte Gozzi où un gros rocher menaçait de céder sur un site d'escalade. Nous sommes intervenus pour isoler le site, tout en collaborant avec le maire d'Appietto pour écarter définitivement le danger avant de rouvrir ce site aux grimpeurs.

**Dans les Cascittoni, vous étiez donc en plein dans votre domaine de compétences...**

Sur ce site où un terrible drame a eu lieu, toutes les mesures qui s'imposaient ont été prises. La complexité du dossier, désormais, c'est l'arrêté



Chargé des politiques sportives à la Direction régionale de la Jeunesse et des Sports, Thierry Olive s'est efforcé d'être de bon conseil auprès des pouvoirs publics. /PHOTO CORSE-MATIN

Et parce qu'on y évacue régulièrement des gens qui se blessent. Doit-on interdire pour autant ce site? C'est sûr, il n'y a jamais eu de drames comme celui du Cirque de la Solitude, mais c'est un endroit très accidentogène. Je suis d'ailleurs en train de travailler à des propositions pour que ce type de sentier soit réaménagé au profit du public qui le fréquente, mais pour en revenir au

Cirque, les gens qui font de la montagne, qui ont des connaissances, pourraient très bien y aller, en conscience.

**L'arrêté d'interdiction, dans tout ça ?**  
Un tel arrêté devrait s'accompagner de mesures, sur place, visant à le faire respecter. Ce qui n'est pas le cas, plein de gens vont dans le Cirque.

**Dans l'exercice de vos fonctions, qu'avez-vous préconisé ?**

J'ai proposé l'étude d'autres sites continentaux sur lesquels des drames ont également eu lieu. L'exemple que je cite régulièrement, c'est celui de la voie normale du Mont-Blanc qui, sur la commune de Saint-Gervais, passe par le couloir du Gofiter. C'est un site très accidentogène qui part de très haut, où il y a eu énormément de morts. Personne n'a jamais envisagé de fermer l'accès au couloir du Gofiter. C'est aussi une question de culture montagnarde qui existe ailleurs, et qui n'est pas de mise ici. Je crois en définitive, qu'il faut poursuivre le dialogue, éviter de braquer les gens et trouver les moyens de sortir de cette situation.

N. K.

(1) Cette interview a été réalisée avant la communication du préfet de Haute-Corse confirmant le maintien de l'interdiction du Cirque de la Solitude.



## Benoît, ce rescapé qui ne veut pas maudire le Cirque

La dernière fois que Benoît Cristin est venu en Corse, c'était le 10 juin 2016, un an jour pour jour après la catastrophe. Il avait mis un point d'honneur à assister à la cérémonie d'hommage aux victimes organisée sur la commune de Mansu. Ce jour-là, le rescapé de la tragédie du Cirque était aux côtés de deux autres miraculés: Pascal Bertho et Léopold Vanbelligen. L'heure était à l'émotion, d'autant plus forte au moment où Benoît et Pascal ont pu voir, gravé sur la stèle de granite, le nom de leur ami, Maxime Flippo. Celui qui n'est pas revenu de cette virée en Corse pour faire le GR 20. Benoît Cristin, 38 ans, est toujours fonctionnaire à la répression des fraudes, il vit toujours à Boulogne-Billancourt. Des trois rescapés, il avait été le moins touché, le plus lucide pour encaisser psychologiquement tout le drame qui se joua sous ses yeux en cet après-midi du 10 juin 2015. Rien n'a été facile au cours de ces deux dernières années, mais hier, le contact téléphonique était plutôt rassurant. "Figurez-vous que j'ai failli refaire de la randonnée lors du dernier week-end de l'Ascension, en Auvergne, sur un terrain beaucoup moins tourmenté que la montagne corse, mais une grosse angine m'en a empêché." Ce n'est que partie remise, et Benoît pourrait carrément revenir sur le GR 20 dès le mois de septembre. "Il faut quand

même le finir", glisse celui qui parle comme pour conjurer le mauvais sort.

**"J'ai toujours voulu retourner dans le Cirque, pour comprendre..."**

Au-delà de cette grande randonnée tragiquement interrompue il y a deux ans, le père de famille, aimerait refaire cette traversée, là où tout a basculé. "J'ai toujours voulu retourner dans le Cirque, d'abord pour comprendre..." D'où l'allusion à un contexte qui vire à la polémique, à cause d'un arrêté d'interdiction qui ne peut laisser Benoît insensible. "En tant que rescapé de cette tragédie, je ne vais pas accabler les pouvoirs publics qui sont sûrement motivés par la volonté de prendre toutes les précautions nécessaires à la préservation des vies humaines, mais en même temps, ce site de la montagne corse ne peut pas être sanctuarisé à jamais parce qu'un drame y a eu lieu." Benoît s'est souvent interrogé sur ce qui est arrivé il y a un peu plus de deux ans dans cet entonnoir minéral du GR 20. Au point de se dire qu'il importe, aujourd'hui, d'anticiper, d'informer en amont, surtout quand les mauvais temps menacent. "Avec les changements climatiques, les phénomènes orageux vont être de plus en plus violents et contrastés. Au point de fragiliser ce terrain montagnard et le rendre encore plus instable. Dès lors, la prudence va s'imposer de plus en plus, mais de là à interdire..."

Il ne peut se résoudre, malgré tout ce qu'il a pu vivre, à voir le Cirque tel un mausolée, encore moins le maudire. Car il garde pour la randonnée en montagne toute sa passion. (1)



Benoît Cristin regardant la photo de Maxime Flippo, disparu dans la catastrophe. C'était au mois de mars 2016, moins d'un an après, à Boulogne-Billancourt. /PHOTO PHILIPPE DOBRNOWSKA

sentiment qui transcende ce mauvais sort. Moins d'un an après le drame, Benoît Cristin nous confiait déjà, à l'issue d'un entretien pourtant douloureux à bien des égards. "Ce matin-là, au sortir du refuge d'Arco, en voyant le soleil se lever, on se sentait vivants."

N. K.